

c'était graver une erminette sur un tombeau ; et de là ces figures d'ermettes à la tête et à la suite des inscriptions mortuaires.

Tel est le résumé le plus clair du système de Lebeuf ; il l'appuie de preuves nombreuses et diffuses selon son habitude. Cependant deux difficultés subsistent : on demandera pourquoi des tombeaux en Italie portent une figure de l'*ascia* sans inscription, et comment il serait arrivé qu'une superstition payenne eût été adoptée par des chrétiens ? puisqu'il y a des tombeaux qui ont certainement appartenu à ces derniers et qui portent la formule et la figure de l'*ascia*?

On pourrait d'abord répondre à cette seconde objection qu'il était facile aux chrétiens de détourner en un sens conforme à leur croyance la formule *sub ascia* et la figure qui l'accompagne : l'une rappelant la *protection de Dieu*, et l'autre le repos dans l'immortalité. On pourrait encore ajouter qu'il n'est pas sans exemple que des superstitions païennes se soient longtemps continuées parmi les chrétiens, soit qu'ils en aient connu ou ignoré l'origine. Tel était l'usage, pendant le moyen-âge et dans certaines contrées de la France, de mettre une pièce de monnaie dans la bouche du défunt : usage évidemment payen qui indique un droit de naulage que l'on se figurait dû par les morts.

Pour lever la première objection, peut-être on y parviendrait jusqu'à un certain point, si l'on prouvait que la coutume de sculpter l'*ascia* sur les tombeaux est originaire de l'Italie, et de là s'est répandue dans la Gaule. Un passage de Varron conservé par saint Augustin (1) peut nous mettre sur la voie. Le savant Romain dit que l'on donne trois dieux aux accouchées pour les garder de peur que le dieu Sylvain ne les tourmente la nuit. Et pour signifier ces trois dieux, trois hommes font la ronde autour du logis et frappent d'abord le seuil de la porte d'une cognée, ensuite d'un pilon, et enfin le nettoient

(1) *Cité de Dieu*, l. 6, c. 9.